

COMPTE RENDU CM 20 MAI 2022

TICKETS MANEGE

A l'occasion de la fête votive, le dernier week-end de juin, le conseil municipal offrira des tickets manège aux enfants de la Commune, pour utilisation le lundi après-midi, dans la limite de 300 €.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SGBHB

À la suite de la qualification du club de hand de Blavozy St Germain Laprade, SGBHB, pour la finale de la coupe de France Régionale qui se tiendra à Bercy le 11 juin prochain, la commune versera une subvention exceptionnelle de 500 €.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX VOYAGES SCOLAIRES

Chaque année, une aide est attribuée aux familles domiciliées sur la commune dont les enfants participent à des voyages scolaires organisés par les établissements scolaires du cycle secondaire (premier cycle : collège, second cycle : lycée) est accordée.

Montant de l'aide :

4.50 € par jour et par enfant pour un voyage scolaire avec hébergement de 5 jours ou plus,

3.50 € par jour et par enfant pour un voyage scolaire de moins de 5 jours.

ETUDE DE FAISABILITE SOLUTION BOIS ENERGIE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Dans le cadre du projet d'aménagement du pôle santé, une étude de faisabilité sera confiée au bureau d'études AVP pour investiguer une solution bois énergie. Cette solution pourrait s'appliquer aux bâtiments de la Mairie et du Centre Socio Culturel, qui doit faire l'objet d'un réaménagement futur. Cette étude sera prise en charge à hauteur de 80% dans le cadre de l'action d'animation financée par la CAPEV et la Région.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MEYGALIT

La commune engage un partenariat avec l'association MEYGALIT pour tous les travaux paysagers, à hauteur de 380 € par journée.

ADHESION A L'AGENCE D'INGENIERIE DES TERRITOIRES DE HAUTE-LOIRE

Proposition du Conseil Départemental de la Haute-Loire de créer entre le Département, les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes, une agence départementale au service des communes et de leurs groupements, dénommée Agence d'Ingénierie des Territoires de Haute-Loire.

Cette agence, qui serait créée sous la forme d'un établissement public administratif, a pour objet d'apporter aux collectivités territoriales, aux EPCI et aux syndicats mixtes du département de la Haute-Loire adhérents qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique et financier.

La cotisation annuelle fonction de la strate de population de la collectivité, s'élève à 300 €.

